



DÉPARTEMENT DU HAUT RHIN
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Au coeur du Bassin Potassique

Dossier n° DP 068 376 24 J 0085

Date de dépôt : 25/04/2024

Date d'affichage de la demande en mairie :
25/04/2024

Demandeur : Monsieur Roland KOEGLER

Pour : Installation d'un abri de jardin
Transformation du garage en chambre

Adresse du terrain : 14 rue du Maréchal Foch
Cadastré : 64 0028

Affaire suivie par : Madame Cécile SCHEBACHER - Instructrice du Droit des Sols

DECISION DE NON-OPPOSITION A LA DECLARATION PREALABLE TACITE délivrée par le Maire au nom de la Commune

Monsieur,

Par la présente, je vous informe que vous avez obtenu une autorisation tacite pour votre demande de déclaration préalable déposée auprès de notre service d'urbanisme le 25/04/2024 et complétée en date du 30/05/2024.

En vertu de l'article R.424-1 du Code de l'urbanisme, le silence gardé par l'administration pendant un délai de 2 mois à compter de la réception d'une demande de déclaration préalable vaut décision d'acceptation. Le délai de 2 mois est expiré depuis le 30/07/2024.

Ainsi, conformément à la législation en vigueur, nous vous délivrons ce certificat d'autorisation tacite.

Je vous prie de bien vouloir trouver en annexe le dossier de déclaration préalable avec l'ensemble des pièces jointes.

Vu l'avis conforme tacite favorable de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) en date du 12/08/2024,

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement,

Fait à WITTENHEIM, le 23 AOÛT 2024

Joseph WEISBECK
Adjoint au Maire,
Délégué à l'Urbanisme, aux Transports collectifs,
à l'Environnement et à l'Aménagement du territoire

